

SCHÉMA SECTORIEL

Industrie, Innovation,
Information Économique, Numérique

2023-2026



CCI GRAND EST

Sommaire

- 1** État des lieuxp.4
 - 1.1 Le contexte régional
 - 1.2 Implication des CCI du Grand Est

- 2** Objectifs et plan d'actions p.7
 - 2.1 Compétitivité des entreprises
 - Axe 1 : Sensibiliser et Accompagner individuellement les entreprises dans leur parcours de transformation
 - Axe 2 : Renforcer la mise en relation entre DDO/fournisseurs, les réseaux, la coopération inter-entreprises
 - Axe 3 : Favoriser la réindustrialisation des entreprises et l'implantation de nouvelles activités sur nos territoires
 - Axe 4 : Accélérer la transformation numérique
 - Axe 5 : Participer à l'écosystème d'innovation dans les territoires
 - Axe 6 : Valoriser les métiers de l'industrie auprès des jeunes générations
 - 2.2 L'information économique au service du développement des entreprises et du territoire
 - Axe 1 : Renforcer les bases de données et de connaissance à travers les entrepôts de données nationaux, régionaux, locaux
 - Axe 2 : Diffuser et partager l'information

- 3** Modalités de mise en œuvre p.22
 - 3.1 Organisation de la mise en œuvre

- 4** Suivi, mise à jour, évaluation du schéma sectoriel..... p.23
 - 4.1 Indicateurs

État des lieux

1

1.1 Le contexte régional

Le tissu productif du Grand Est se caractérise par une activité industrielle forte et qui reste importante par rapport aux autres régions françaises ou européennes : plus de 27.000 entreprises (hors construction) représentant 15,6% des effectifs salariés. Le registre du commerce et des sociétés enregistre plus de 284.500 salariés au 1er mars 2023.

L'industrie compte pour 18,4% de la valeur ajoutée de la Région, soit 5 points de plus que la moyenne nationale.

Le Grand Est se place également en seconde position des régions industrielles françaises (hors Ile-de-France) en termes de valeur brute de la valeur ajoutée.

Il représente 9,1% des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) implantées en France Métropolitaine. Ce qui constitue un atout non-négligeable pour la Région, atout cependant contrarié par une faiblesse relative du secteur des services, et notamment des services à l'industrie.

Des filières « traditionnelles » sont présentes sur l'ensemble du territoire : automobile, agroalimentaire, métallurgie et produits métalliques, bois, textile, ... D'autres filières sont plus territorialisées, mais n'en constituent pas moins des filières du développement local, comme l'aéronautique, les produits de luxe et la fonderie.

Concernant les secteurs émergents ou les technologies d'avenir, trois mots-clefs caractérisent assez bien les ambitions de développement de la région : bio-économie, matériaux, biotechnologies, auxquels on peut ajouter deux dénominateurs communs : énergie et santé.

Les secteurs d'avenir peuvent s'appuyer sur un réseau performant de laboratoires de recherche, de centres techniques, d'écoles d'ingénieurs et de pôles de compétitivité.

Ainsi, le Grand Est compte 5 universités réunies au sein de la conférence des Universités de la Région Grand Est, représentant plus de 210.000 étudiants et près de 12.500 chercheurs.

Six pôles de compétitivité sont répartis sur le territoire : Matériaux (Lorraine/Champagne-Ardenne), Fibres-Energivie (Lorraine-Alsace), Hydreos (Lorraine-Alsace), Industries et Bioeconomy For Change (Champagne-Ardenne/Picardie), BioValley France (Alsace), Véhicule du Futur (Alsace/Franche-Comté).

Deux d'entre eux font partie des 11 pôles français à vocation internationale (BioValley France et Industries et Agro-ressources).

La production industrielle est largement soutenue par un commerce extérieur excédentaire, le Grand Est se positionnant au deuxième rang des régions exportatrices françaises (19,7% des exportations nationales). L'Allemagne est son premier partenaire commercial suivie de l'Italie, et de la Belgique.

Le Grand Est est également caractérisé par une forte présence d'entreprises étrangères sur son territoire (la région se positionne en tête des régions françaises pour l'importance des emplois liés aux investissements internationaux). Ce constat d'une forte attractivité a bien évidemment son revers : une certaine dépendance vis-à-vis des centres de décisions situés hors de France.

Enfin, il est important de noter qu'au niveau transfrontalier, la région est au contact de territoires classés parmi les plus riches d'Europe : Luxembourg, Sud de l'Allemagne, Suisse, et partage 900 km de frontières avec quatre pays : Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse. Un atout unique qui lui confère une place privilégiée en termes d'outils de coopération transfrontalière.

Aujourd'hui, l'industrie dans le Grand Est a de nombreux atouts mais aussi des faiblesses. Si des menaces sont bien présentes, des opportunités restent à saisir.

Matrice SWOT de l'industrie dans le Grand Est

S	<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} région industrielle - hors Ile de France- • Balance commerciale excédentaire • Position transfrontalière • Investissements étrangers • Présence de filières industrielles traditionnelles fortes • Dispositif de R&D public performant 	W	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises de petites tailles et sous-capitalisées • Outil de production vieillissant • Investissements insuffisants • Faiblesse de la R&D privée • Éloignement des centres de décision
O	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émergences de nouvelles filières (numérique, offreurs de solution, agro-ressources, matériaux, hydrogène...) • Renaissance de filière historique (textile, nucléaire,) • Projets de réindustrialisations • Ecologie Industrielle et Territoriale • Transition énergétique • Synergie avec d'autres partenaires (organisations professionnelles, ...) • Marketing Territorial • Capacité à accélérer la mutation industrielle • Opportunités transfrontalières 	T	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évolution démographique • Fuite des talents • Environnement économique de plus en plus compétitif • Difficultés à recruter de nouvelles compétences • Difficulté d'accès aux financements • Transformation disruptive : volatilité, incertitude, complexité, ambiguïté • Transition énergétique (mutation de filière ex filière auto : véhicule thermique)

1.2 Implication des CCI du Grand Est

Pour soutenir l'industrie dans le Grand Est, les CCI se mobilisent par la mise à disposition de moyens humains et de compétences multiples et spécifiques.

Deux approches sont privilégiées :

- Par spécialité (numérique, performance énergétique, développement durable, international, RH, ...)
- Avec une entrée généraliste et une approche 360 de l'entreprise.

Toutes les forces en présence pour accompagner l'industrie et les services associés représentent environ 80 personnes au sein de l'ensemble des CCI du Grand Est.

Notre objectif est de pouvoir proposer une offre homogène et mutualisée sur l'ensemble du territoire, en rapport avec les besoins des entreprises et la stratégie nationale et régionale.

Objectifs et plan d'actions

2

2.1 Compétitivité des entreprises

Au niveau national, le COP (contrat d'objectif et de performance) a été acté par l'ensemble des CCI en mars 2023, et signé le 12 avril 2023 par le Président de CCI et la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Il se déclinera sur l'ensemble des territoires par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens (COM) sur les axes suivants :

1. Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires
2. Accompagner les entreprises dans leurs transitions numériques, économiques et RH
3. Anticiper, orienter, former et recruter
4. Entreprendre et Transmettre
5. Accompagner les entreprises à l'International
6. Représenter les intérêts des entreprises

En complément, pour mener à bien les actions vers les entreprises industrielles, les CCI du Grand Est ont engagé des partenariats avec les collectivités locales, et notamment le Conseil Régional.

En effet, le Conseil Régional Grand Est a pour ambition, à travers le Business Act Grand Est, préfigurant le SRDEII, d'accompagner les mutations et les transformations des prochaines décennies : transition numérique, transformation industrielle 5.0, transition écologique. Il souhaite ainsi conserver un temps d'avance sur les enjeux stratégiques que sont la décarbonation, la chimie du végétal, les marchés publics et l'export.

Pour déployer cette stratégie, le Conseil Régional a mis en place un parcours de transformation des entreprises articulé autour de 4 étapes :

- Sensibilisation
- Diagnostic 360°
- Modules transformants (Construction d'un plan d'action - Accompagnements ciblés et personnalisés)
- Programme de transformation et mise en œuvre (Investissements et besoins en compétences, Etc.)

La stratégie du réseau des CCI est en phase avec ces orientations stratégiques.

Les CCI du Grand Est, se positionnent donc comme un acteur clé des parcours de transformation dont les thématiques correspondent à leurs savoir-faire : diagnostics 360°, diagnostics de compétitivité digitale, diag green, accompagnements sur ces différentes thématiques, export

En effet, depuis plus de 10 ans, les CCI ont développé et déployé de nombreux outils de diagnostics dont le diagnostic 360 CCI MAP, porté par la CCI Grand Est, qui a été déployé dans toute la France avec plus de 20 000 entreprises accompagnées.

Les CCI du Grand Est vont orienter leurs actions principalement sur 6 axes d'intervention :

- La sensibilisation et l'accompagnement individuel des entreprises industrielles
- La mise en relation des entreprises
- La réindustrialisation des entreprises et l'implantation de nouvelles activités sur nos territoires
- L'accélération de la transformation numérique
- La participation à l'écosystème d'innovation dans les territoires
- La valorisation des métiers de l'industrie auprès des jeunes générations

AXE 1 - SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT LES ENTREPRISES DANS LEUR PARCOURS DE TRANSFORMATION

CONTEXTE/ENJEUX :

Le réseau national des CCI, à travers la stratégie portée par CCI France, a placé l'accompagnement des transitions des entreprises comme un axe stratégique fort de la mandature.

Il s'agit de positionner les CCI, premier réseau de proximité pour les entreprises, comme l'accélérateur privilégié des entreprises, notamment PME/TPE, pour les aider à réussir leurs transitions environnementales, numériques et RH.

Dans un environnement fortement concurrentiel qui impose adaptation et anticipation, la performance industrielle conditionne la croissance durable des entreprises quelle que soit leur taille (ETI, PMI ou TPI ...) ou leur secteur d'activité.

Ces entreprises, au-delà de leur diversité, et qu'elles appartiennent ou non à une filière, sont caractérisées soit par un positionnement de niche à fort potentiel, soit par un développement de technologies très différenciantes. Elles sont pour la plupart animées par un management ambitieux et volontaire. Leurs dirigeants peuvent être définis comme des « chefs d'orchestre » confrontés à des décisions aussi bien stratégiques, administratives, opérationnelles et financières.

Pour faciliter le choix et la mise en place de solutions dans des conditions optimales de réussite, ils ont besoin d'un regard extérieur, d'outils d'aides à décision, de pistes d'amélioration et d'un accompagnement dans la durée.

Le réseau consulaire a développé une méthode qui répond à ces préoccupations. Elle repose sur la connaissance approfondie et globale de son tissu industriel et ses acteurs. Ensuite sur un diagnostic stratégique réalisé avec le dirigeant, qui dispose par la suite, d'une vision à 360° de son fonctionnement, lui permettant ainsi de mesurer son potentiel de développement et de définir les pistes d'amélioration de la performance de son entreprise.

Les actions pourraient être proposées aux entreprises industrielles de plus de 10 salariés soit près de 20 000 entreprises après une phase d'expérimentation (réponse appel d'offres de la région et/ou actions propres aux CCI)

Les CCI interviennent individuellement auprès de ces entreprises afin de les accompagner au plus près dans leurs transformations.

Action 1 – Identification, avec l'ensemble des acteurs du développement économique, les entreprises avec des projets de transformation

Écoute des besoins et compréhension des enjeux de l'entreprise

Action 2 – Réalisation de diagnostics 360

Réalisation de diagnostics 360° pour identifier et hiérarchiser les axes de progrès de l'entreprise avec le chef d'entreprise. Puis élaboration d'une feuille de route et accompagnement dans la mise en œuvre des actions.

La CCI, avec d'autres cabinets, a été sélectionné pour réaliser des diagnostics 360 avec l'outil du Conseil Régional

Action 3 – Accompagnement des entreprises

Intervention dans l'entreprise sur des expertises développées par les CCI du Grand Est ou en relation avec des prestataires extérieurs : stratégie, développement commercial, développement à l'international, recherche de financements, RH, développement durable, transition numérique (voir axe 4), créativité / innovation, repositionnement dans la chaîne de valeur ...

Action 4 – Ateliers d'échange de bonnes pratiques

Les CCI du Grand Est proposent également des actions collectives sous forme d'ateliers en présentiel ou en webinaires : ateliers pratiques et interactifs animés par des experts sur différentes thématiques (développement commercial, stratégie, ressources humaines, gestion, créativité, alliances, financements, ...) pour aborder les points clés, acquérir des outils et méthodes éprouvés.

Action 5 – Création de centre de ressources / data des entreprises

A partir des données issues des CCI réalisés sur tout le territoire, il est proposé de créer un centre de ressources / data permettant aux entreprises de se comparer entre elles et pour la CCI d'anticiper l'évolution de leurs besoins et de proposer de nouveaux services.

OBJECTIFS ET INDICATEURS	CIBLES
<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les TPE/PME industrielles dans leur développement• Les soutenir sur les fonctions « support » en complément de leur expertise métier• Nbre de RDV / conseiller / an• Nbre d'accompagnement CCI 360 ou expertise / conseiller / an	<ul style="list-style-type: none">• TPE & PME principalement plus de 10 salariés
IMPACTS	FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE
<ul style="list-style-type: none">• Monter en compétences, montée en gamme des TPE/PME• Amélioration de la performance et de la compétitivité des TPE/PME• Renforcement de la connaissance des besoins des entreprises du territoire du Grand Est	<ul style="list-style-type: none">• Identification des entreprises en transformation• Pertinence de la qualification des besoins des entreprises• Mise en place d'un référent par entreprise• Démarche d'accompagnement collaborative (de la prescription à la mise en œuvre des actions)

MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • Porteur : CCI (tous les services) • Financeurs : Région, Filières... 	<ul style="list-style-type: none"> • Tout l'Écosystème et les entreprises (Branches professionnelles, agences de développement, Centres techniques...).

AXE 2 – RENFORCER LA MISE EN RELATION ENTRE DDO/FOURNISSEURS, LES RÉSEAUX, LA COOPÉRATION INTER-ENTREPRISES

CONTEXTE/ENJEUX :

Face à la globalisation des marchés, les entreprises sont contraintes à développer des stratégies de réseaux pour atteindre une taille critique, construire des offres globales, accéder à de nouveaux marchés et accroître leur capacité technologique et de production.

La construction d'un réseau relationnel de professionnels et la participation à des actions collectives donnent au chef d'entreprise l'opportunité de développer un courant d'affaires, d'accroître sa notoriété, de sophistiquer son offre / chaîne de valeur et de s'inscrire ainsi plus facilement dans une stratégie de conquête. L'effet réseau et l'approche collective contribuent aussi au rayonnement des entreprises les plus pointues et innovantes. Le territoire profite de ces dynamiques, créatrices de richesses et d'emplois ainsi que de la notoriété des filières, qui ancre localement les entreprises présentes et conforte son attractivité territoriale.

Les CCI, du fait de leur proximité avec les entreprises, sont un acteur incontournable pour accompagner collectivement, coordonner et impulser cette dynamique entrepreneuriale de réseaux en relation étroite avec le territoire et l'environnement économique.

Elles mettent en œuvre des actions spécifiques pour proposer une offre globale d'accompagnement collectif pour le déploiement du business, des filières et des réseaux :

Action 1 – Identification, et le cas échéant, structuration et animation de filières et réseaux

Identification des acteurs, cartographie et chaîne de valeurs, plan d'actions avec animation de groupements et coordination des financements, manifestations dédiées, identifications de synergies industrielles et inter-filières.

Ces actions seront développées en partenariat avec les têtes de filières lorsqu'elles existent déjà, et notamment les pôles de compétitivité.

Un accent particulier est mis sur la filière automobile avec le Pôle Véhicule du Futur qui est un partenaire de longue date du réseau des CCI du Grand Est et avec lequel la CCI Grand Est a une convention de partenariat pour 2023-2025.

D'autres relations seront renforcées avec d'autres filières, notamment avec l'outil CCI Business.

Action 2 – Développer le réseautage entre entreprises

Speed meeting, conférences, petits déjeuners thématiques, cercles d'entrepreneurs, clubs thématiques ou territoriaux.

Une cartographie de ces clubs sera réalisée d'ici fin 2024.

Pour renforcer le réseautage, les CCI du Grand Est s'appuieront sur la plateforme CCI Business et le retour d'expérience de la CCI Alsace avec Business Sourcing.

Action 3 – Rencontres, Conventions d'affaires et/ou de transfert de technologie – diversification commerciale et sourcing

Rencontres ciblées permettant le développement d'affaires : rencontres donneurs d'ordres/fournisseurs, développement de partenariats technologiques ou de R&D pour les entreprises, les start-ups et les laboratoires.

Les CCI pourront s'appuyer sur la plateforme nationale CCI Business qui permet aux entreprises d'une filière de connaître les grands projets ou les grands donneurs d'ordre et de développer des réseaux d'affaires.

L'outil CCI business, outil de mise en relation donneurs d'ordres/fournisseurs, sera déployé sur l'ensemble du territoire avec la mise en place en complément de conventions d'affaires.

Il s'agira d'organiser au moins une rencontre d'affaires par ex-région.

En Alsace, un dispositif spécifique, le programme Business Sourcing, a été mis en place par la CCI en partenariat avec les acteurs locaux du développement économique et avec une caractéristique transfrontalière.

Action 4 – Appui à la commande publique

Grand Enov+ porte depuis de nombreuses années le réseau commande public qui vise à amener les entreprises à répondre à la commande publique de manière plus professionnelle. Les CCI du Grand Est participent à ce réseau et sont point d'information pour les entreprises.

Elles accompagnent les entreprises dans leur démarche de réponse et organisent des rencontres avec des donneurs d'ordre public afin de mieux faire connaître leurs besoins et les exigences d'une réponse à un marché public.

En complément, les CCI du Grand Est pourraient mettre en place les actions suivantes :

- Comment faire de la veille sur les appels d'offres ?
- Comment répondre ?
- Comment candidater ?

Action 5 – Organisation de stands collectifs

Les CCI accompagnent les entreprises dans leur participation à des salons professionnels en France et à l'étranger avec le soutien de la Région Grand Est

Elles organisent notamment des stands collectifs et des points d'accueil pour les entreprises éligibles aux aides de la Région dans le cadre du Programme Régional Export Grand Est.

Mais elles proposent également des sessions de préparation des entreprises afin qu'elles optimisent leur participation aux salons.

OBJECTIFS ET INDICATEURS	CIBLES
<ul style="list-style-type: none">• Valoriser les savoir-faire du territoire• Détecter les opportunités de marchés• Favoriser les courants d'affaires, échanges et synergies entre entreprises• Nbre de réunions d'information/an• Nbre de conventions d'affaires/an• Nbre de salons professionnels/an• Nbre de filières soutenues• Nbre d'entreprises accompagnées	<ul style="list-style-type: none">• TPE/PME/ETI tout secteur d'activité• Filières émergentes et stratégiques• Toutes filières

IMPACTS	FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'activité (CA, création de valeurs, emploi...) • Diversification vers les marchés à potentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité terrain. • Faciliter l'accès aux marchés (gain de temps, optimisation des coûts, communication mutualisée). • Veille marché
MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • Porteur CCI : Structure organisée et expérimentée pour répondre aux attentes des ressortissants. • Financeurs : Région, Filières, privés... 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands comptes, Pôles et clusters, laboratoires, Acteurs institutionnels, organisations professionnelles et sponsors, pays voisins (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique ...)

AXE 3 – FAVORISER LA RÉINDUSTRIALISATION DES ENTREPRISES ET L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS SUR NOS TERRITOIRES

CONTEXTE/ENJEUX :

* Extrait de la note publiée par la CCI Paris Ile de France – Novembre 2020

En France, comme dans la plupart des pays, la crise sanitaire a déclenché une onde de choc d'une ampleur inédite, paralysant des pans entiers de l'activité économique et secouant très fortement l'ensemble des organisations productives. Pour faire face à cette crise historique, de nombreuses mesures d'urgence ont été déployées pour conjurer le risque d'un effondrement économique. Mais, au-delà des réponses de court terme, l'enjeu fondamental pour se projeter dans le « monde d'après » est de créer les conditions pour régénérer un tissu productif tourné vers l'avenir, plus résilient et mieux ancré dans les territoires.

Instruits par les leçons de la crise actuelle comme des précédentes, les acteurs économiques et les décideurs publics ont été amenés à changer le regard porté sur l'industrie et son rôle structurant pour l'ensemble du système productif. Cette prise de conscience collective s'est traduite bien avant la crise par une série d'initiatives publiques cherchant à stimuler et à accompagner la modernisation de l'appareil productif français pour relever les défis majeurs de la transformation numérique et de la transition écologique.

Si le débat public s'est focalisé au cours des derniers mois sur la question des relocalisations industrielles, les CCI considèrent qu'une politique de relocalisations massives serait peu réaliste, compte tenu de la forte imbrication des relations commerciales et des chaînes de valeur au niveau mondial. Dans ces conditions, il faut envisager les relocalisations comme une composante d'une stratégie plus globale de réindustrialisation dont la finalité est centrée sur la localisation de la valeur dans les secteurs d'avenir plutôt que la relocalisation de la valeur du passé.

Au niveau national, les actions menées par les CCI en faveur de la réindustrialisation seront articulées avec les stratégies de revitalisation et d'implantation pour répondre à l'objectif de développement durable des territoires.

Les CCI contribueront, en fonction de la pertinence pour leur territoire, à :

- Agir sur l'attractivité industrielle des territoires en favorisant l'accueil des projets d'entreprises et en accompagnant les industriels dans leurs capacités d'innovation
- Agir sur les projets de développement industriel, qui contribueront à la décarbonation

En lien avec ces actions, les CCI du Grand Est mènent des actions visant à :

- Accélérer la transformation des PME industrielles et favoriser leur insertion active au sein des écosystèmes territoriaux d'innovation en lien avec les pôles de compétitivité.
- Approfondir, harmoniser et généraliser, sur la base des meilleures pratiques observées, les initiatives visant à construire une stratégie foncière à long terme d'accueil des entreprises industrielles.
- Favoriser les coopérations industrielles y compris transeuropéennes dans les chaînes de valeur stratégiques en accélérant le développement des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC).
- Renforcer le conseil auprès des entreprises sur la capacité d'investissement dans les projets innovants et nouveaux modèles (économie circulaire...) Et les technologies de rupture.

Action 1 : Informer et engager les PME dans France 2030 »

France 2030 a pour objectif d'accélérer la transformation des secteurs clés de l'économie par l'innovation.

L'objectif est d'engager les PMI dans France 2030 et de les accompagner dans leur préqualification. Pour cela, les actions de la CCI seront les suivantes :

- Contacter des entreprises ciblées afin d'apprécier les projets au regard de France 2030 et de proposer le soutien de l'Etat et des collectivités locales via le dispositif France 2030, ou en cas de non-éligibilité, via d'autres dispositifs d'aide ;
- Pré-qualifier l'adéquation des entreprises avec les objectifs, la sélectivité et les secteurs du plan France 2030 ;
- Accompagner les entreprises, notamment celles orientées par les DREETS, dans la constitution de leurs dossiers de candidatures ;
- Participer à la gouvernance locale mise en place pour le déploiement de France 2030 sous l'autorité des Préfets de région. Les propositions d'accompagnement des entreprises pré-qualifiées par les CCI seront élaborées conjointement avec la DREETS, ce qui permettra de décider de l'opportunité de poursuivre ou non l'accompagnement, au regard des caractéristiques des entreprises concernées.

Action 2 : Mise en place d'un Accélérateur Relocalisation

Mise en place sur le territoire d'un accélérateur dédié à l'accompagnement des projets de relocalisation et de réindustrialisation des PME.

Avec le soutien de l'Etat et des Conseils Régionaux, ce dispositif permettra aux entreprises d'optimiser la chaîne d'approvisionnement, d'internaliser tout ou partie de leur production industrielle ou de développer leur sous-traitance en France.

L'objectif est de favoriser le développement individuel et collectif de projets de réindustrialisation.

Action 3 : Mise en place d'un Parcours Achats

Diagnostic Achat, Accompagnement Achat et Formation Achat.

L'objectif est de professionnaliser les PMI sur les achats et d'identifier les sources de relocalisation.

Action 4 : Cartographie du foncier

Identifier le foncier du territoire qui pourrait être valorisé pour des projets industriels et qui pourrait apparaître comme un produit d'appel.

Action 5 : A chaque projet son mentor

Mettre à disposition des entreprises ayant un projet ambitieux de réindustrialisation un mentor-élu industriel du réseau.

Action 6 : Mise en relation avec les plateformes / moyens technologiques

Permettre aux entreprises d'identifier rapidement les plateformes/moyens technologiques mobilisables en région dans le cadre de leurs projets industriels.

OBJECTIFS ET INDICATEURS	CIBLES
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'implantation d'entreprises sur notre territoire (relocalisation, nouvelle implantation)• Nbre d'entreprises accompagnées	<ul style="list-style-type: none">• PME industrielles
IMPACTS	FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE
<ul style="list-style-type: none">• Nbre d'entreprises relocalisées• Nouvelles activités sur les territoires	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises ayant bénéficiées de France 2030
MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)	PARTENAIRES
	<ul style="list-style-type: none">• Région Grand-Est, AIF, Métropoles, Pôles, clusters, D, CH, L, B...

AXE 4 – ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

CONTEXTE/ENJEUX :

La croissance des entreprises repose notamment sur le développement de l'économie numérique. Il s'agit d'un constat partagé que la transformation numérique de l'économie soit volontaire pour certaines entreprises ou imposée pour d'autres.

L'impact du numérique touche de manière transversale l'ensemble des secteurs que ce soit dans les services, les commerces ou encore dans l'industrie.

Le numérique amène de nouvelles tendances et de ruptures en matière de technologies (cloud, monnaie électronique, big data, impression 3D, intelligence artificielle ...), de nouveaux usages et de nouvelles expériences (mobilité, DIY, co-crédation de masse, économie du partage, «uberisation»...).

Le numérique révolutionne aussi les modèles d'affaires. Les écosystèmes numériques créent de nouvelles chaînes de valeur, les barrières d'entrées traditionnelles explosent, la concurrence n'est plus là où l'entreprise pensait qu'elle était et le phénomène de « l'ubérisation » démontre les limites des anciens modèles d'affaires. Ces nouveaux modèles peuvent entraîner la disparition totale de certaines entreprises qui n'auront pas anticipé ces changements

Marquée depuis le début des années 2000, la tendance s'est accélérée avec la crise sanitaire.

C'est dans ce contexte que les Chambres de commerce et d'industrie doivent continuer à jouer leur rôle, en sensibilisant, en informant et en accompagnant les entreprises dans cette transition numérique, en particulier pour celles qui ne sont pas toujours suffisamment armées face à ces nouveaux défis.

Ces actions doivent s'accompagner d'un renforcement de la filière du numérique dans le Grand Est afin de permettre une montée en compétence des entreprises du secteur. L'acculturation des entreprises aux enjeux du numérique passe également par une structuration de la filière et le développement d'expertises sur le territoire en proximité des entreprises consommatrices.

IMPLICATION DES CCI

Dans le cadre du COP signé le 12 avril 2023 au niveau national, les CCI s'engagent à accompagner les entreprises dans leur transformation numérique.

Elles ont également inscrit cette transition dans leur stratégie 2023-2026 au même titre que les transitions RH, économique et écologique.

Les CCI du Grand Est interviennent dans le domaine du digital depuis de nombreuses années.

Elles ont mis en place des programmes de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, notamment en acculturant leurs conseillers afin qu'ils puissent mesurer le degré de maturité des entreprises du territoire.

Les CCI du Grand Est sont ainsi opérateurs pour la Région Grand Est d'un programme de diagnostics à destination des entreprises ayant moins de 2 millions de chiffre d'affaires annuel quel que soit le secteur d'activité concerné. Ces diagnostics permettent de mesurer la maturité digitale de l'entreprise et de produire une feuille de route dont une partie des investissements est prise en charge par la Région Grand Est.

L'objectif est d'étendre ce dispositif à l'ensemble des entreprises industrielles, notamment via le programme européen « European Digital Innovation Hub ».

Les CCI participent également, dans cette logique, à la dynamique de la French Tech dans le Grand Est.

Action 1 : Sensibiliser et informer les entreprises sur les défis technologiques & organisationnels

Organisation de conférences, webinaires, festival (Bizz&Buzz en Alsace), formations, ateliers ..., sur les thématiques suivantes : internet des objets, télétravail, nouveaux business modèles, dématérialisation des relations interentreprises, dialogue entre les machines, IA, cybersécurité, évolution dans les usages, gestion des data, mobilité... ; avec l'appui d'un club d'experts référencés.

Action 2 : Accompagner les entreprises dans leur transition numérique

La CCI Grand Est fait partie d'un consortium de 12 partenaires, dont Grand Enov+ est coordinateur, sélectionné par la Commission Européenne dans le cadre de l'appel à projet « European Digital Innovation Hub ».

L'objectif de ce programme est d'accélérer la transformation digitale des entreprises industrielles par l'intégration de 3 technologies de pointes : la cybersécurité, l'intelligence artificielle et le calcul haute performance.

Le rôle de la CCI sera de réaliser des diagnostics de maturité digitale et de proposer aux entreprises une feuille de route.

Le déploiement de diagnostics de maturité digitale permet de mesurer les besoins des entreprises en fonction de leur secteur d'activité et de leur taille. Une feuille de route leur est proposée qui leur indique l'orientation à prendre pour intégrer efficacement et de manière sûre les enjeux du numérique adaptés à l'entreprise.

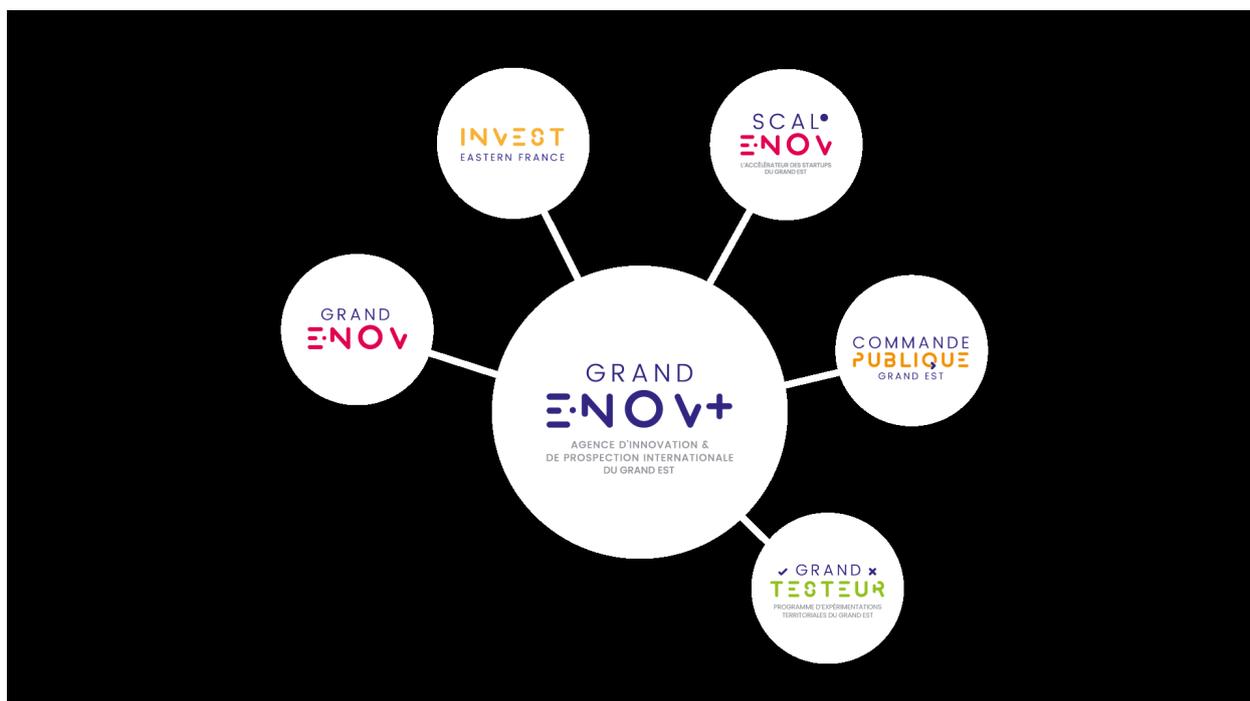
Par ailleurs, les CCI sont le relais des initiatives de l'État dans le domaine de la transition numérique, notamment dans le cadre de l'initiative France Num.

AXE 5 : PARTICIPER À L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES

Depuis quelques années, la compétence innovation de la CCI a été intégrée dans une structure régionale Grand E-Nov+.

Cette implication s'intègre dans un écosystème plus large qui regroupe :

- Les généralistes : CCI, Etat, agences de développement,....
- Les intégrateurs : clusters et pôle de compétitivité
- Les spécialistes : dont les CRITT, SATT,...



Dans le cadre de ses missions, Grand E-Nov+ est considéré comme « le bras armé des CCI » pour l'accompagnement des entreprises, petites ou grandes, primo innovantes ou matures, dans tous leurs projets d'innovation. Premier maillon pour l'appui aux territoires, elle permet ainsi de répondre de manière coordonnée et unique aux entreprises.

Grand E-Nov+ a structuré son offre de service autour de 3 métiers :

- La stratégie et le management de l'innovation pour doper la capacité à innover des entreprises
- Le business model pour aider les entreprises à proposer des innovations en phase avec leur marché
- La recherche de financement (R&D, Innovation, Investissement) pour optimiser le coût de développement des innovations

Grand E-nov+ est par ailleurs centre de ressources et d'expertise et fédère une communauté d'offreur de solution au service de la transformation des entreprises en lien avec la région (Business Act Grand Est).

En complément, les CCI se proposent de travailler en synergie sur les actions suivantes :

- La sensibilisation (journée techno, financements,....)
- La détection de projets innovants sur les territoires
- Des appuis concernant l'accompagnement porteurs de projets (start ups)
- La recherche de financements en lien avec des projets d'investissements.
- La formation
- Les actions à l'export
- L'implication dans le cadre d'événements (ex 360)
- L'implication dans des incubateurs
- Des actions collectives en lien avec le développement des territoires y compris sur les territoires ruraux

AXE 6 – VALORISER LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS

CONTEXTE/ENJEUX :

Innovation, recherche et développement, compétitivité, capacité à se développer sur des marchés extérieurs sont les qualités indispensables pour permettre aux entreprises industrielles de s'adapter et se développer dans l'environnement économique concurrentiel qui est le leur.

Pour s'épanouir dans cet environnement, les entreprises industrielles font preuve de réactivité, créativité, agilité. Elles s'appuient sur les technologies les plus ambitieuses et les plus modernes et développent des compétences novatrices au sein de leurs équipes.

Pourtant ces atouts qui garantissent le devenir de nos entreprises ne sont pas connus ou reconnus par nos jeunes collégiens, lycéens, étudiants et par leurs parents.

De ce fait, les jeunes ne saisissent pas les formidables opportunités de carrière qu'offrent les entreprises industrielles au moment du choix de leur orientation et ils ne se dirigent pas assez vers les métiers proposés au sein des entreprises industrielles. En conséquence, ces dernières peinent à recruter de jeunes collaborateurs dont elles ont besoin.

Les CCI, conscientes de cette situation, développent des initiatives à l'intention des jeunes générations et parfois de leurs parents consistant à leur faire découvrir la richesse de nos entreprises industrielles et des perspectives professionnelles qui en découlent.

Ces initiatives pourront être développées en partenariat avec d'autres partenaires : Universités, Grandes Ecoles, branches professionnelle, ...Une attention particulière sera portée aux liens entre le monde industriel et celui de l'Éducation Nationale (élèves et professeurs).

L'objectif est de développer sur le territoire du Grand Est des initiatives et événements permettant de valoriser auprès du public collégien, lycéen, étudiant voire de leurs parents, les entreprises et carrières de l'industrie.

Action 1 – Les nuits de l’Orientation

Il s’agit d’une opération destinée à aider les jeunes à choisir leur orientation. Le concept a été arrêté par le réseau des CCI et de nombreuses Chambres développent cette opération, chaque année, entre janvier et avril. Les nuits de l’Orientation consistent à communiquer de l’information sur les métiers et les orientations dans le cadre d’un événement festif.

Action 2 – La semaine de l’Industrie

La semaine de l’Industrie est une manifestation annuelle d’ampleur nationale qui a été créée en 2011 et qui contribue à changer le regard du public et notamment des jeunes sur l’industrie grâce à des événements multiformes (portes ouvertes, conférences, expositions, jeux concours, etc.) De nombreuses CCI, notamment du Grand Est, se sont associées à cette manifestation pilotée au niveau national par la Direction Générale des Entreprises. Cette action sera poursuivie par les CCI du Grand Est qui ont fait de cet événement un axe prioritaire de leur mission de valorisation des entreprises industrielles.

Action 3 – Déploiement de job dating

Actions 4 - Travail sur la marque employeur, le mentorat, les stages découvertes en entreprises

Action 5 – Les portes ouvertes dans les centres de formation industrielles

Les CCI sont le deuxième formateur derrière l’Éducation Nationale et de ce fait, sont gestionnaires de nombreuses écoles dont certaines sont destinées aux métiers industriels.

OBJECTIFS ET INDICATEURS	CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes aux métiers de l’industrie • Promouvoir l’apprentissage • Accompagner les entreprises dans leur recherche de compétences • Nbre de nuits de l’orientation/an/territoire • Nbre de visiteurs • Nbre de jeunes • Nbre d’événements organisés dans le cadre de la Semaine de l’Industrie • Nbre de portes ouvertes dans les établissements de formation industrielle • Nbre d’entreprises impliquées dans un projet de marque employeur ou de mentorat 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises industrielles quel que soit leur taille • Les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants)

IMPACTS	FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'emploi dans la région • Accompagner les entreprises dans leur GPEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des jeunes et de leur encadrement • Mobilisation des entreprises
MISE EN ŒUVRE (porteurs, moyens...)	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • Porteur : CCI et leurs établissements de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Branches professionnelles, acteurs de formation (EN, Universités, Ecoles,..)

2.1 L'information économique au service du développement des entreprises et du territoire

CONTEXTE/ENJEUX :

La production et l'analyse des données sont au centre des décisions des entreprises et des collectivités, et sont devenues un de leurs moteurs stratégiques. La production de données explose tandis que les coûts de collecte, de stockage et de traitement s'effondrent. Point de départ de toute réflexion stratégique, la donnée acquiert ainsi une valeur croissante.

Pendant plusieurs décennies, l'environnement de la production de données était relativement stable et défini. Les données étaient produites plutôt pour un usage interne aux organisations et leur exploitation nécessitait de lourds investissements. Or avec l'avènement de l'internet, a émergé l'ère du big data et des 3V : Volume considérable de data, Variété des informations, des sources et des typologies de données, Vitesse de traitement de l'information (compression du temps entre création, collecte et partage des données).

Grands opérateurs et startup se positionnent sur la production de données, leur collecte, leur stockage et leur restitution.

Big, small, smart, open : l'univers des data s'étoffe et requiert le développement de nouveaux outils et l'acquisition de nouvelles compétences.

Les CCI sont de longue date des acteurs majeurs de la production de données sur les entreprises et les territoires. Les données collectées sur les territoires et les analyses produites par les CCI ont traditionnellement constitué des outils d'aide à décision pour les acteurs économiques et politiques locaux.

De nombreux organismes publics et privés sont présents en région en matière de production d'information économique. Aux fournisseurs publics traditionnels (INSEE, Banque de France, URSSAF ...) s'ajoutent les agences spécialisées de collectivités territoriales.

En matière de fichiers d'entreprises business to business (B2B), l'offre est également abondante, notamment en ligne, de la part de producteurs privés nationaux ou étrangers.

D'une fonction de collecte et de stockage de la donnée, les CCI sont ainsi amenées à se repositionner sur une activité d'enrichissement, de croisement de ces données pour produire des outils d'analyse à l'usage de tous les opérateurs du développement économique et des entreprises (Développement de la DATA), en développant une expertise de datavisualisation qu'elles mettent au service des stratégies territoriales.

Le rôle des CCI est également de permettre aux entreprises à potentiel de développer leur capacité d'anticipation et d'adaptation, leur agilité et leur créativité. Dès lors, l'enjeu pour les CCI est d'engager un processus d'industrialisation et de démocratisation de l'intelligence économique pour permettre à toutes les entreprises de se tourner vers les secteurs et marchés d'avenir. Des initiatives locales et/ou régionales pourront être déployées en fonction des besoins (Ex : cellule de veille économique avec les services de l'État).

IMPLICATION DES CCI :

Le réseau national des CCI, à travers la stratégie portée par CCI France, a placé la data comme un axe stratégique fort de la mandature.

L'objectif est de structurer et d'outiller le réseau afin d'augmenter l'efficacité et l'efficience de l'exploitation de ses données au service de notre stratégie et de nos clients.

A travers le COP d'avril 2023, elles s'engagent à :

- Collecter, gérer, analyser et exploiter les données relatives aux entreprises, afin d'éclairer les décideurs politiques et économiques (enquêtes, consultations, gestion et exploitation des données économiques ...)
- Mener des missions consultatives en tant que représentantes des intérêts de l'industrie, du commerce et des services
- Informer les entreprises sur les dispositifs de soutien de l'État

Le schéma sectoriel « appui aux territoires – études territoriales transversales » rappelle dans son introduction, les principaux enjeux qui s'imposent aux entreprises, aux collectivités et aux CCI elles-mêmes :

- L'enjeu de la connaissance des territoires,
- L'enjeu informationnel qui concerne les entreprises en tant qu'opérateurs du développement économique.
- L'enjeu de la production et l'analyse des données qui est au centre des décisions des entreprises et des collectivités et qui est devenu un de leurs moteurs stratégiques.
- L'enjeu du traitement des données et de la capacité à restituer des analyses à forte valeur ajoutée s'avère capital pour conforter l'image des CCI en tant qu'acteur incontournable en matière de stratégie de développement économique.

AXE 1 - RENFORCER LES BASES DE DONNÉES ET DE CONNAISSANCE À TRAVERS LES ENTREPÔTS DE DONNÉES NATIONAUX, RÉGIONAUX, LOCAUX

Les CCI collectent et gèrent des informations sur le tissu économique et sa situation. Elles ont la capacité d'agréger des données et de les articuler afin de produire de la connaissance et des analyses permettant de mettre en place les politiques et les accompagnements les plus pertinents possibles pour les territoires et les entreprises.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

Acquisition de bases de données, enquêtes, observatoires, utilisation des données collectées dans les diagnostics digipilote, utilisation de la base de gestion de la relation clients ...

Les principaux enjeux pour les années à venir est l'interconnexion des bases (dans l'esprit du RGPD) et la data visualisation afin de partager et diffuser l'information.

AXE 2 – DIFFUSER ET PARTAGER L'INFORMATION

Avec l'ouverture des bases de données publiques (open data), les outils de partage, les réseaux sociaux et le web participatif, l'accès à l'information à valeur ajoutée n'est plus réservé aux professionnels de la documentation. La simplification des procédures d'interrogation rend la collecte d'information plus facile et plus rapide. Mais elle se traduit également par une croissance exponentielle de l'information et une nécessité de traitement et d'analyse de plus en plus rapide. Dans ce contexte, les CCI ont un rôle de facilitateur à jouer dans l'accès à une information pertinente et utile pour les entreprises et les territoires.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

Mise en place d'outils de partage de l'information, conception de moyens de diffusion de l'information innovant, convergence des media de diffusion (print, web, réseaux sociaux, mobilité ...)

L'enjeu majeur pour les CCI est de se doter des moyens d'analyse et de diffusion de l'information de manière ciblé et efficace pour permettre une appropriation par les entreprises et les opérateurs du développement des territoires.

Modalités de mise en œuvre

3

3.1 Organisation de la mise en œuvre

Les schémas sectoriels sont élaborés par les CCI régionales et ils définissent le cadre des stratégies régionales.

Le calendrier institutionnel de la CCI Grand Est étant arrêté, les schémas sectoriels seront soumis à l'Assemblée Générale de la CCI Grand Est. (mai 2023)

La commission propose des axes stratégiques et des actions pour leur mise en œuvre, évalue les moyens nécessaires, définit les indicateurs de résultats en donnant priorité aux indicateurs de la norme 4.9.

Le projet de schéma Industrie élaboré par le GT est ensuite présenté au Bureau de la CCI Grand Est pour avis avant d'être soumis à l'Assemblée Générale de la CCI Grand Est pour approbation.

Les services opérationnels Industrie étant sous la responsabilité des CCI territoriales, il reviendra à celles-ci de s'assurer sur leur territoire de compétence de la bonne exécution des actions inscrites au sein du schéma sectoriel et de l'atteinte des objectifs fixés.

De même, les CCI territoriales fournissent à la CCI Grand Est l'ensemble des résultats correspondant aux actions prévues au sein du schéma sectoriel de telle sorte que la CCI Grand Est puisse consolider et coordonner les actions Industrie prévues au sein de ce document cadre.

Suivi, mise à jour, évaluation du schéma sectoriel

4

4.1 Indicateurs

Le GT Industrie établira, chaque année, un bilan des actions prévues au sein du schéma sectoriel et décidera de leur poursuite ainsi que des actions qui s'avèreraient nécessaires.

Elle pourra, du fait de l'évolution de l'environnement économique, proposer à la gouvernance de la CCI Grand Est toute modification ou complément qu'elle jugera pertinents.



CCI GRAND EST